

ARRETE DU MAIRE n°26-358
PORTANT INTERDICTION TEMPORAIRE D'UTILISATION DU STADE
HENRI MOULIN

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

LE MAIRE DE LA VILLE DE FALAISE,

VU l'article L.2122-1 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT l'organisation par l'Association « Move and Ju » d'un défi sportif et solidaire intitulé « *Relais Rose* » le Dimanche 4 octobre 2026 au Stade Henri Moulin de Falaise ;

CONSIDERANT la nécessité d'interdire l'utilisation du site du Stade Henri Moulin (piste d'athlétisme et terrain à l'intérieur), pour des raisons de sécurité, pour les usagers, à l'exception des participants et organisateurs du défi « *Relais Rose* » ;

A R R E T E

ARTICLE 1ER –

Le Dimanche 4 octobre 2026, de 10h00 à 12h00, le site du Stade Henri Moulin (piste + terrain à l'intérieur) est interdit d'utilisation des usagers, à l'exception des participants et organisateurs du défi « *Relai Rose* ».

ARTICLE 2 –

La signalisation sera apposée par le service des sports de la Ville pour permettre l'application des présentes dispositions.

ARTICLE 3 –

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait en l'Hôtel de Ville de FALAISE, le 09 SEP. 2026

TRANSMIS A LA PREFECTURE DU CALVADOS
& AFFICHE LE

09 SEP. 2026



Le Maire
Monsieur Hervé MAUNOURY

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au maire dans le délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification, et / ou d'un recours contentieux par courrier adressé au tribunal administratif de Caen (3 Rue Arthur Le Duc 14000 CAEN) dans le délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit éventuellement, la date de rejet, tacite ou express, du recours gracieux. Le tribunal administratif de Caen peut également être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site www.telerecours.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211402581-20260909-26-358-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2026
Affichage : 09/09/2026